

Image not found or type unknown



retard pension alimentaire

Par **JOJOLAPEDALE**, le **01/09/2009** à **15:56**

Bonjour,

Mon concubin vient de recevoir un courrier par huissier pour un paiement direct de la pension alimentaire réclamée par son ex épouse

Il n'arrive pas à dialoguer avec celle ci pour un arrangement sur le paiement des ariérés(900€) sachant qu'il ne travaille pas toujours pour le même employeur puisqu'il est déclaré ouvrier occasionnel. Que pouvez vous nous conseiller pour trouver une solution à l'amiable avant d'en arriver devant le tribunal.